

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON  
DELIBERATION N° 2024/16

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

MOUCHEBOEUF Julien, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, NClair RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

**Procurator(s) :****Etai(en)t absent(s) :**

Nathalie CHATEFAU

**Etai(en)t excusé(s) :**

Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Date de la convocation
09 février 2024

Date d'affichage
16 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Simone ARAMET

16 février 2024
-----------------

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

16 février 2024
-----------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 1 843 789,97

Recettes : 1 843 789,97

**Fonctionnement**

Dépenses : 2 995 545,85

Recettes : 2 995 545,85

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 1 843 789,97 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 843 789,97 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 2 995 545,85 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 995 545,85 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 15 février 2024



Le Maire, Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance